

PÔLE SERVICES TECHNIQUES URBANISME ET ENVIRONNEMENT Département Urbanisme et Grands Projets Urbains Service Administration et Expertise

Objet : Modification n°2 - PSMV du Centre Ancien -

OAP St Jacques-Arsenal

Affaire suivie par : Anne-lise GATRAT Dossier visé par : Christine NICOT

Courriel: anne-lise.gatrat@grandbesancon.fr

Tél. 03.81.87.86.38

Besançon, le 1 1 AVR. 2019

Monsieur Jean-Louis FOUSSERET Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

à

DREAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE SERVICE DEVELOPPEMENT DURABLE DEPARTEMEBT EVALAUTION ENVIRONNEMENTALE 17 E RUE ALAIN SAVARY CS 31269

25005 BESANCON CEDEX

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Monsieur le Directeur,

Afin de permettre la reconversion du site St Jacques-Arsenal, le Conseil Municipal de Besançon a autorisé M. le Maire, par délibération du 18 juin 2015, à solliciter le préfet pour mettre en œuvre la procédure de modification n°2 du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Centre Ancien.

Depuis le 27 mars 2017, le Grand Besançon est devenu compétent en matière d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme. La reprise de cette procédure, en collaboration avec l'Etat, va permettre de fixer des OAP et de modifier le règlement pour adapter le PSMV en vigueur au projet urbain.

Aussi, conformément à l'article R. 122-18 du Code de l'Environnement, j'ai l'honneur de vous soumettre, pour examen au cas par cas par l'Autorité Environnementale, la modification n°2 du PSMV du Centre Ancien.

Vous trouverez ci-joint le dossier de saisine pour un « examen cas par cas » ainsi que le projet de notice explicative relative à cette modification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes salutations les plus sincères.

Pour le Président, La Conseillère Communautaire Déléguée à l'Urbanisme Opérationnel et la Planification

Catherine BARTHELET
Maire de Pelousey

Communauté d'agglomération du Grand Besançon

La City 4 rue Gabriel Plançon 25043 Besançon Cedex Tél. 03 81 87 88 89 Fax 03 81 87 88 08 www.grandbesancon.fr Copie(s): M. le Maire de Besançon, M. PEIGNIER (DGST), M. MILLARD (DUGPU), M.

GAINET (Relations élus)

P.J.: Projet de notice explicative et dossier de saisine pour un examen « au cas par cas »